

La plateforme solidarité des écoles de Montpellier



Un objectif <u>humaniste</u> clair : aucun <u>enfant à la rue</u>

Un Toit Un Avenir est une plateforme initiée par l'association montpelliéraine Une Ecole, Un Avenir. Elle réunit plusieurs collectifs et antennes locales d'associations défendant notamment les droits des enfants et des familles d'ici ou d'ailleurs.

Cette plateforme a pour mission de soutenir les familles en situation de grande précarité, en particulier celles confrontées à la rue, via un réseau d'entraide partant de l'environnement immédiat de ces famille : l'école.

Cette intervention se fait dans un cadre bienveillant, participatif et respectueux des parcours de vie de chaque famille. Le présent protocole définit les modalités d'accompagnement des parents en difficulté et propose des outils à disposition des établissements et des parents d'élève.

∏a Cimade

"Partout où les parents des écoles se mobilisent, un cordon de protection et de solidarité se forme autour des familles"



















Un protocole d'accompagnement des familles à la rue

Le présent protocole vise à organiser et formaliser les modalités d'accompagnement des familles en situation de rue par les parents d'élèves.

L'objectif principal est de mobiliser la solidarité locale pour offrir un soutien moral, matériel, et logistique à ces familles tout en respectant leur dignité et leurs besoins spécifiques.



Cadre juridique et éthique

- Toutes les actions doivent respecter les principes de neutralité, de confidentialité, et de consentement.
- L'accompagnement doit être non discriminatoire, fondé sur les valeurs de solidarité et d'égalité.
- Les parents d'élèves s'engagent à ne pas divulguer d'informations personnelles sans l'accord explicite des familles accompagnées.



Identification des besoins des familles

- Un premier contact sera établi pour identifier les besoins immédiats (logement, nourriture, vêtements, soins médicaux, scolarisation des enfants).
- Une fiche de suivi anonyme sera créée pour documenter les besoins exprimés et les actions entreprises







Constitution d'équipes de soutien

- Des équipes composées de parents volontaires seront formées pour chaque famille accompagnée.
- Chaque équipe désignera un binôme de coordination qui servira de point de contact principal.

Soutien loaistiaue et matériel

- Organisation de collectes (alimentaires, vestimentaires, etc.) ou de cagnottes pour répondre aux besoins immédiats.
- Coordination avec les associations locales pour trouver des solutions d'hébergement.



Soutien psychologique et social

- Mise en relation avec des professionnels (travailleurs sociaux, psychologues) pour une prise en charge adaptée.
- Organisation d'activités conviviales pour favoriser l'intégration et créer un lien social.









Accompagnement scolaire et administratif

- Appui pour l'inscription et le suivi scolaire des enfants.
- Assistance pour les démarches administratives (obtention d'allocations, régularisation de la situation, etc.).
- Sollicitation des élu-es et institutionnels





La plateforme <u>solidarité</u> des écoles de Montpellier















8 associations unies